
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 23 mai 2024

Les tpg annoncent l'engagement de 200 conductrices et conducteurs d'ici la fin de l'année

Les Transports publics genevois (tpg) débutent un effort exceptionnel de recrutement. Ils planifient une hausse de près de 15% de leurs effectifs à la conduite. Ils entendent renforcer leurs équipes afin d'assurer la forte croissance des transports collectifs dans l'agglomération genevoise ces prochaines années. Une importante campagne de communication est lancée pour soutenir cet effort.

Engager 200 nouvelles conductrices et nouveaux conducteurs d'ici la fin de l'année : c'est l'objectif fixé par le Conseil d'administration à la Direction des Transports publics genevois (tpg), ce qui équivaut à une hausse de près de 15% des effectifs actuels à la conduite.

Un effort massif de recrutement qui vise à étoffer les équipes en place pour améliorer structurellement les conditions de travail aux tpg et assurer le développement de l'opérateur. Le plan d'actions des transports collectifs 2024-2028 du Canton de Genève prévoit en effet une hausse de près de 30% de l'offre des tpg.

« Nous avons décidé d'accélérer notre processus de recrutement », a déclaré Denis Berdoz, directeur général des tpg. « Pour ce faire, nous avons augmenté nos capacités d'embauche. Et nous avons également lancé une importante campagne de communication, visant à valoriser le métier de conductrice et de conducteur. »

Pour attirer de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs dans le secteur de la mobilité en plein expansion, les tpg mettent en avant de nombreux avantages. En effet, devenir conductrice ou conducteur aux tpg, c'est :

- contribuer à la réalisation d'une mission de service public essentielle à la population genevoise ;
- rejoindre une entreprise publique en pleine croissance ;
- bénéficier d'un salaire attractif ;
- pouvoir être autonome dans son travail ;
- pouvoir occuper un poste à temps partiel (dès 50% après la formation initiale), ce qui constitue une nouveauté ;
- voir sa formation être prise en charge ;
- pouvoir obtenir un certificat de formation continue ;
- optimiser sa reconversion professionnelle.

Une offre d'emploi qui s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes ; bénéficiant d'une expérience professionnelle de deux ans au minimum ; présentant un casier judiciaire vierge ; ayant trois ans de permis de conduire ; étant exempté d'un retrait de permis ; disposant d'une très bonne connaissance de la pratique du français (niveau B2) et du canton de Genève ; aimant le contact avec la clientèle.

Les tpg précisent avoir simplifié leurs critères d'engagement. Il n'est plus nécessaire notamment d'être titulaire d'un CFC. Et les limites d'âges sont désormais abolies.

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.